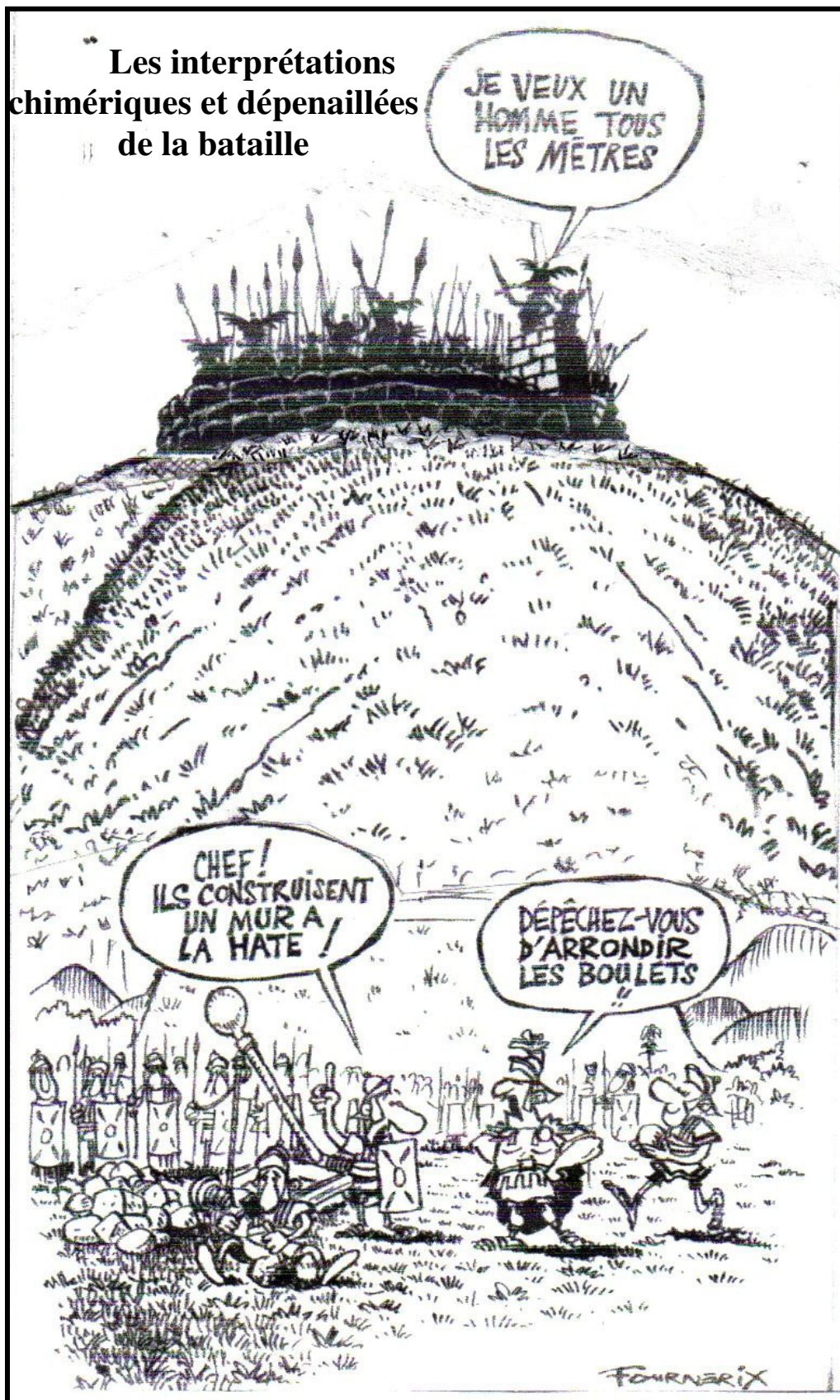


La Chronique de l'Oppidum

... Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 70 septembre 2008.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 3^{er} trim. 2008



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr

SOMMAIRE

Réécrire l'histoire des remparts	2 à 5
Les contradictions des rapports de fouilles	5 à 16
Lamentable	17
Brèves Abonnement	18

Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri Fournier

La datation des remparts de Gergovie-Merdogne ou comment réécrire l'Histoire

Par Dominique SAURET-VELLE

Août 2008

L'absence de concordance topographique entre les principaux sites officiels de la Guerre des Gaules (Gergovie, Alésia, Uxellodunum) et ceux décrits par César dans son fameux *De Bello Gallico* a conduit l'archéologie officielle à remettre régulièrement en doute le récit de César estimant qu'il serait plus destiné à la glorification de son auteur qu'à la description objective des faits et des lieux.

Ce texte manquerait donc de fiabilité, ce qui expliquerait certaines lacunes ou anomalies que présentent les sites officiels par rapport au texte de référence.

On rappellera que 'La Guerre des Gaules' est un ouvrage constitué pour l'essentiel par les rapports militaires que César a rédigés, en partie avec ses lieutenants, de 58 à 52 av. JC. Ces rapports étaient destinés au Sénat chargé de surveiller l'activité du proconsul. Compte tenu du nombre de témoins et de la nature même du texte, il n'y a pas de raison de remettre en cause les descriptions faites par César des batailles et des lieux dans lesquels elles se sont déroulées.

Il est vrai qu'il est plus aisé de mettre en doute le texte de César que la pertinence des sites fouillés, qu'il s'agisse d'Alésia-Alise-Sainte-Reine, de Gergovie-Merdogne ou d'Uxellodunum-Puy d'Issolud.

Pour autant, lorsque cela peut servir leur démonstration, pire pour remettre en cause des datations archéologiques qui viennent contrarier leur théorie, les défenseurs de Gergovie-Merdogne ont subitement recours au texte de César !

Il en est ainsi pour des fouilles récentes effectuées par Thomas Pertlwieser sur les remparts de Merdogne sur lesquels « *des opérations de renforcement* » rappelleraient « **deux passages de la Guerre des Gaules dans lesquels César évoque des travaux défensifs** à ce niveau des remparts alors que son armée avait simulé une attaque en contrebas » (Extrait de l'article « Des travaux décrits par César », La Montagne du 13 juin 2008).

« *En 52 avant notre ère, César évoque dans ces deux passages des travaux défensifs dans la partie ouest des retranchements gaulois alors que ses armées avaient simulé une attaque sur le flanc du plateau* » (Extrait de l'article « Sur les traces de la bataille de Gergovie », La Montagne du 26 juin 2008).

Avant la parution de ces deux articles dans la Montagne, le site internet de l'ARAFa (Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne) évoquait déjà les fouilles faites en 2006 par Monsieur Pertlwieser sur le rempart sud-ouest (<http://gergovie.free.fr/fouilles2006.html>).

Selon l'ARAFa, cette partie bâclée du rempart de Merdogne aurait été construite à la hâte lorsque les Gaulois auraient appris que César se dirigeait vers Gergovie ou pour consolider une faiblesse du dispositif défensif gaulois au moment du siège puis de l'assaut de César (en se référant aux chapitres 45 et 48 du Livre VII de La Guerre des Gaules).

L'ARAFa en conclut que « *la date de construction du rempart sud-est en pierre sèches qui, après les fouilles 2003, nous semblait plutôt se situer aux environs de -30 avant JC. doit être rectifiée. Elle est bien contemporaine de la guerre des Gaules. Nous ne saurons jamais si elle avait commencé en -54 ou un peu avant, ou même en -52 dès que l'on a su que César se dirigeait vers Gergovie (...)* ».

S'agissant du premier point, on peut rappeler que les Arvernes étaient, avec les Eduens, le peuple le plus puissant de la Gaule et qu'il est peu vraisemblable voire franchement fantaisiste de supposer, alors que la Guerre des Gaules a commencé depuis 6 ans, qu'il y aurait eu une telle faiblesse dans le dispositif des remparts de leur capitale (assiégée de surcroît quelques 60 années auparavant par les Cimbres et les Teutons, cf. Chronique N 66).

Et ce d'autant que **c'est Vercingétorix qui décide de venir s'y réfugier**, César, étant à sa poursuite après la prise d'Avaricum (Bourges).

S'agissant du deuxième point, le texte de César est très clair : **la crainte des Gaulois ne porte pas sur les remparts de l'oppidum mais sur la perte éventuelle de la deuxième colline attenante à l'oppidum** et située à côté de celle où César a construit son Petit Camp.

Les Gaulois ont en effet déjà perdu cette première colline sur laquelle César a installé son Petit Camp et craignent pour cette deuxième colline : « *L'ennemi craignait beaucoup pour cet endroit, et il sentait bien que les Romains occupant déjà une colline, s'il perdait l'autre, il serait presque enveloppé et ne pourrait ni sortir, ni fourrager. Vercingétorix avait appelé toutes ses troupes pour la fortifier* » (chapitre 44 du Livre VII).

La nécessité de fortifier les positions gauloises portait donc **sur la deuxième colline et non sur les remparts de l'oppidum**.

C'est d'ailleurs la crainte des Gaulois de perdre cette deuxième colline qui va inspirer à César **sa fameuse manœuvre de diversion** : César envoie d'abord de fausses troupes (des muletiers) faire le tour de la « chaîne » des collines attenantes à l'oppidum (le terme de « chaîne » est la traduction du mot « iugi/iugum » dans le texte de César signifiant « joug » décrivant la forme des collines, chapitre 36). César renforce sa menace sur cette position gauloise en envoyant également sa XI^e légion qui se cache dans un creux boisé de « iugum » (chapitre 45).

César indique que Vercingétorix réagit à cette manœuvre en envoyant ses troupes pour réaliser des travaux défensifs destinés à protéger la deuxième colline, ce qui a pour effet de complètement dégarnir les lignes gauloises face au Petit Camp.

Dans le texte de César, il n'est pas question de la construction ou du renforcement des remparts de l'oppidum mais uniquement de la défense de la deuxième colline directement menacée par les fausses troupes romaines et la XI^e légion de César.

L'objectif de Vercingétorix est de **barrer la voie d'accès à l'oppidum** en envoyant des troupes au revers de cette deuxième colline et non de renforcer le rempart préexistant de l'oppidum. Si des travaux de défense ont été faits dans ces conditions, il ne peut s'agir que de défense de fortune, sous forme de fossés et de palissades, qui n'ont pas pu tenir jusqu'à notre époque, quel que soit d'ailleurs l'endroit où ils ont été réalisés.

Lorsque César désigne dans son chapitre 48 « *les gaulois qui étaient de l'autre côté de l'oppidum pour le défendre comme on l'a dit précédemment* », il se réfère sans équivoque à la défense de cette deuxième colline suite à sa manœuvre de diversion et non à des travaux directement exécutés sur les remparts de l'oppidum.

Traditionnellement, les tenants du site de Gergovie-Merdogne situent cette deuxième colline et ces travaux de défense sur les hauteurs de Risolles. Mais il est vrai que cette colline ne correspond pas à la description de César car elle ne forme pas de « chaîne » avec sa voisine, Jussat.

Pour les défenseurs du site des Côtes de Clermont, **la deuxième colline est sans hésitation celle du Puy de Var** qui débute le iugum, qui est rattachée à l'oppidum et qui, depuis la prise de la première colline (Chanturgue) par les Romains, est le seul accès des Gaulois vers la Limagne pour leur approvisionnement. Cette deuxième colline revêt bien un intérêt stratégique majeur.

L'utilisation aujourd'hui faite par l'ARAFa du texte de César, qui consiste à se servir de deux passages sortis de leur contexte, semble pour le moins approximative pour ne pas dire trompeuse.

Surtout lorsque cette interprétation est ouvertement destinée à « redater » un rempart du site officiel qui d'après les fragments de céramiques et la fibule retrouvée datent au plus tôt de la fin de l'époque d'Auguste (14 après JC), ce qui est effectivement très gênant si l'on veut que Merdogne ait été Gergovie au moment du siège de César (-52 avant JC).

Le procédé en dit long sur l'embarras de l'archéologie officielle face à l'inexistence de vestiges gaulois sur le site de Gergovie-Merdogne et à sa réelle inadéquation au texte de César.

Embarras qui se transforme parfois en aveu comme dans le numéro du magazine GEO de juillet 2008 consacré à l'Auvergne dans lequel l'archéologue Matthieu Poux -qui fouille l'oppidum de Corent depuis 2001 (<http://www.luern.fr>) – déclare : « *Il y a bien une ville à Gergovie, mais elle est postérieure à la conquête romaine. On a beau fouiller là-bas depuis plus d'un siècle, on y trouve peu de vestiges antérieurs au milieu de l^{er} siècle av. JC* » (cf. page 80).

Nous prenons volontiers acte de cette déclaration et nous invitons les pouvoirs publics à fouiller les Côtes de Clermont et la colline de Chanturgue sur laquelle César a construit son « Petit Camp ». Gageons qu'on y trouvera les vestiges gaulois et romains qui manquent tant à Merdogne. Sans avoir besoin de manipuler le texte de César !

Dominique Sauret Velle

De l'urgence et de la nécessité de découvrir à Merdogne des « preuves » archéologiques de la bataille de Gergovie

Pour une meilleure compréhension du texte, il est bon de prendre connaissance du lexique (pour les abréviations US, TAQ, TPQ) et du tableau concernant les phases chronologiques du 1^{er} siècle avant J.C. ci-dessous :

NB : Les caractères gras et soulignages, dans les citations des rapports et ouvrages, sont le fait des auteurs de l'article.

Lexique :

US :

Unité Stratigraphique : correspond à une couche archéologique, une construction, un matériel

Terminus Ante Quem (TAQ) :

Date limite avant laquelle existait la structure, l'objet, ...

L'objet ou la structure ne peuvent être plus récentes que cette date

Terminus Post Quem (TPQ) :

Date limite après laquelle existait la structure, l'objet, ...

L'objet ou la structure ne peuvent être plus anciens que cette date

Détermination des phases récentes de la Tène : le 1^{er} siècle av J.C. (page 62) (par Yann Deberge et alii.)
« dans Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du fer en Auvergne »

Rapport annuel 2002 sous la direction de Christine Mennessier-Jouannet

Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne

Mirefleurs 2002

Vers -100 à -75	la Tène D1b
Vers -75 à -50	la Tène D2a
Vers -50 à -25	la Tène D2b
Vers -25 à 0	Augustéen1
Vers -10 à +10	Augustéen2

Depuis 2001, à Gergovie-Merdogne, les recherches ont repris sur des secteurs de fortification déjà fouillés à plusieurs époques, notamment dans les années 30 par O. Brogan et E. Desforges et dans les années 40 par J.J. Hatt et M. Labrousse.

Ces travaux ont été réalisés sous la direction de T. Pertlwieser, spécialiste autrichien des fortifications, la maîtrise d'ouvrage étant confiée à l'ARAFA (Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne).

Le premier objectif de ces fouilles était de retrouver l'éventuel rempart sur lequel avaient buté les légions romaines en - 52 av.J.C. lors de l'assaut de l'oppidum de Gergovie, et en fait de poursuivre la « recherche

programmée sur les témoins archéologiques en relation avec la conquête romaine dans le bassin de Clermont-Ferrand » des années 1995-96 dirigée par V. Guichard.

A l'époque des recherches avaient bien eu lieu du côté de Merdogne sur les hypothétiques camps romains de la Serre d'Orcet et de la colline de la Roche-Blanche alors que **le Puy de Chanturgue qui devait faire parallèlement l'objet de travaux archéologiques attend encore, depuis lors et jusqu'à ce jour, les fouilles promises.**

Les recherches actuelles ont permis de compléter et préciser les fouilles anciennes :

- **Du côté sud-est**, une première fortification datant du Hallstatt récent (autour du 6^{ème} siècle avant J.C.) et un mur d'enceinte datant de la seconde moitié du 1^{er} siècle av.J.C.

- **Dans le secteur sud-ouest**, aucun ouvrage de défense datant du Hallstatt n'a été reconnu. Mais en 2006, les archéologues déclarèrent avoir retrouvé un mur construit « à la hâte » ou « dans l'urgence ». Celui-ci datait forcément des événements de -52 av.J.C., et il fallait à sa « lumière » réviser la datation du rempart sud-est (construit de manière analogue avec ses contreforts ou rampes d'accès) qui ne datait plus de la seconde moitié du 1^{er} siècle av.J.C. mais de -60 av.J.C. (voir article de D. Sauret pages 2 et 3 et site internet <http://gergovie.arafa.fr/>).

Ainsi c'est le simple aspect d'un mur qui a permis de modifier la datation d'un autre mur pourtant dûment daté par les méthodes archéologiques !!!

En 2007, dans le cadre de ces mêmes recherches sur le rempart Sud-Ouest et la porte Ouest, fut trouvé un trait de scorpion (catapulte romaine). (Plus précisément il s'agit de l'armature du trait).

Ce trait de scorpion a été découvert dans le secteur de la porte Ouest (unique entrée connue de l'oppidum) construite en pierres maçonnées, difficile à dater précisément mais dont la construction ne peut être antérieure, selon les archéologues, à la fin de l'époque augustéenne.

Selon le rapport de fouilles 2007, cette pièce d'armement qui se serait fiché dans le sol, lors de la bataille de Gergovie, daterait la couche archéologique (avec un point d'interrogation) de -52 avant JC (TAQ).

En revanche, dans les communications grand public : visites commentées des chantiers de fouilles, articles de presse (La Montagne, Info, L'Archéologue n° 95) on est moins prudent et beaucoup plus affirmatif.

Cette offensive médiatique qui tendait à ancrer dans les esprits de tous qu'il n'y avait aucun doute, nous a amené à consulter de très près les rapports de fouilles et la suite est en quelque sorte une étude critique de ceux-ci.

Ainsi, la suite de l'exposé s'organisera autour de quatre parties : le contexte archéologique, le trait de scorpion, le scorpion et le mur construit « dans l'urgence ».

Le contexte archéologique

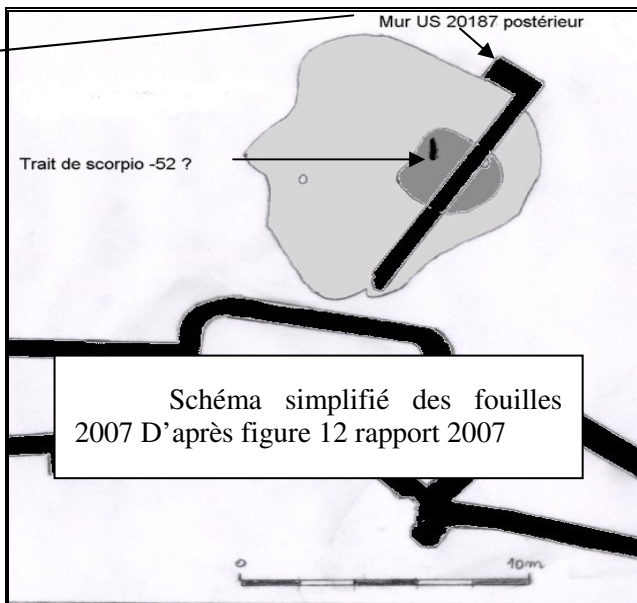
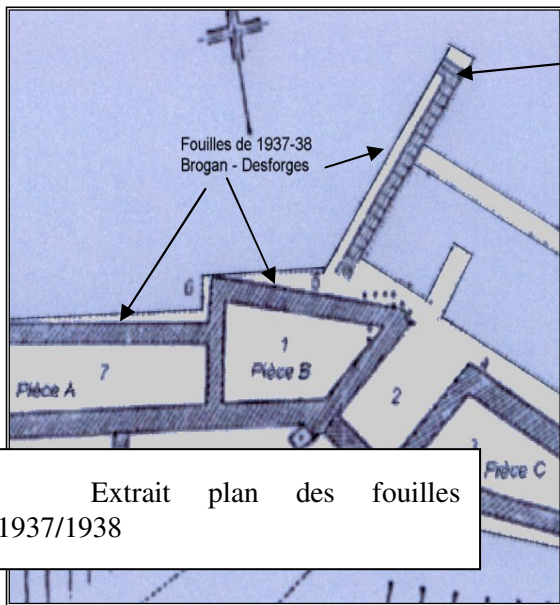
Cette porte Ouest avait déjà été fouillée par l'agent-voyer Aucler en 1861 (de façon limitée) et beaucoup plus largement par l'équipe franco-britannique d'O. Brogan et E. Desforges en 1937-38.

Il reste de ces travaux des photos et un plan publié en 1940 (voir page suivante) qui donnent une idée de l'emprise totale de ces fouilles.

Le plan montre qu'également :

« Deux sondages ont été réalisés immédiatement au Nord du dispositif de porterie maçonné. Ils correspondent à deux tranchées assez étroites (environ 1m de large), d'une dizaine de mètres de long

chacune. (...) **La première est orientée Nord-Sud et suit un muret en pierres sèches (...)** Toutefois, à certains emplacements, nos prédécesseurs ont interrompu leurs travaux à une cote altimétrique relativement fine qui correspond au niveau supérieur du rocher basaltique. Les couches profondes et les structures en creux ne semblent pas, dans leur grande majorité avoir été affectées par leurs travaux » (Rapport 2007 page 21)



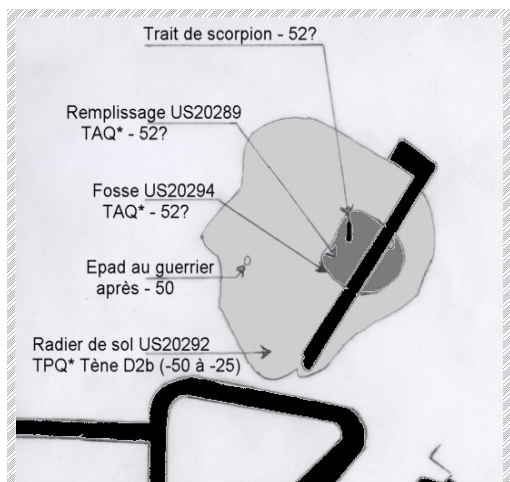
Or, c'est à proximité (à quelques décimètres ? à quelques centimètres ? les archéologues ne le précisent pas) **de l'emprise de ce sondage d'un mètre de large orienté Nord Sud qu'a été découvert ce précieux trait de catapulte.** (Voir schémas ci-dessus)

Celui-ci a été trouvé enfoncé dans la terre (un sédiment limoneux) remplissant une fosse.

Le remplissage (U.S. 20289) est

« *pauvre en mobilier (dont 1 tesson engobé blanc et 1 lèvre de Dressel 1b (...))* **Le comblement de la fosse est perforée par une pointe de trait de catapulte (...)** Cet objet s'est enfoncé de tout son long et s'est arrêté sur le niveau supérieur sous-jacent. »(Rapport 2007 page 60)

Le rapport de fouilles 2007 nous précise que ce trait de scorpion a perforé une couche de terre de comblement (U.S. 20289 de 0.25 m de profondeur) d'une fosse (U.S. 20294 de forme circulaire d'environ 4m) s'ouvrant dans le sol (U.S. 20292). (voir ci-dessous)



Coupe schématique interprétative ne tenant pas compte de l'échelle mais permettant de mieux comprendre la chronologie des différentes Unités Stratigraphiques

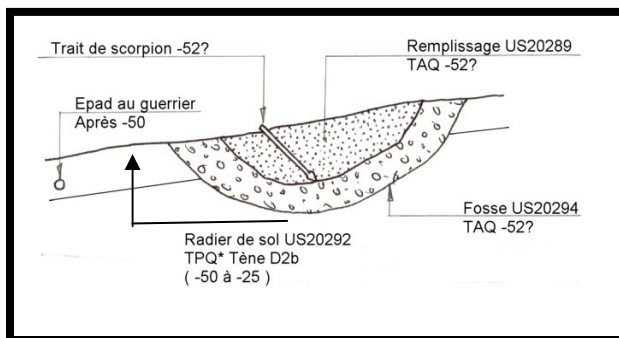


Schéma simplifié des fouilles 2007 localisant les Unités Stratigraphiques (US) et matériels dont il est question dans l'exposé d'après figure 12 du rapport 2007

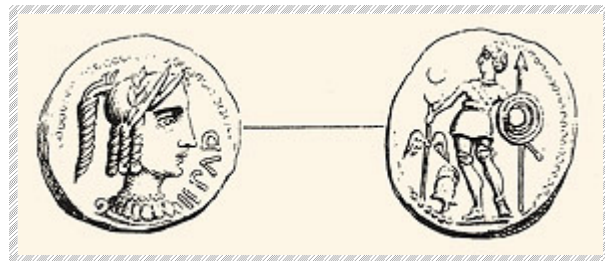
L'U.S. 20292, qui ne peut être que la plus ancienne des trois unités stratigraphiques

« est un sol constitué par un niveau à plat de petits blocs de basalte (...) cet aménagement relativement peu épais (5cm) occupe une emprise d'environ 80m² » (Rapport 2007 page 25)

« Il livre un mobilier peu abondant mais qui est attribuable à la Tène D2b. **Figurent notamment, un EPAD au guerrier, trouvé lors du démontage de l'empierrement...** » (Rapport 2007 page 61)

Or, la Tène D2b recouvre une période allant de -50 à -25 avant JC, et la monnaie « EPAD au guerrier » selon l'hypothèse communément admise par les archéologues et numismates, **n'a été émise qu'après la guerre des Gaules pas avant -51 /-50 avant JC.**

Le radier de sol 20292 est donc daté de la Tène D2b (TPQ*) Terminus Post Quem c'est-à-dire qu'il ne peut avoir été en place avant - 50.



EPAD au guerrier (après - 51 av J.C.)

C'est bien ce que confirment les auteurs du rapport 2007 page 25 :

« La présence d'une monnaie EPAD au guerrier à la surface de cet aménagement et l'absence de mobilier augustéen confirme l'hypothèse **d'une utilisation dans le troisième quart du Ier siècle avant JC** » (donc -50 à -25 avant JC).

Cette affirmation pose néanmoins un sérieux problème :

Comment dès lors faire admettre que le trait de catapulte se soit fiché en -52 dans le comblement d'une fosse elle-même creusée dans un sol (US20292) dont la datation est postérieure à -51. Il y a là une contradiction énorme qui ne paraît pas troubler les auteurs du rapport.

Ainsi, on peut lire plus loin (Rapport 2007 page 27) :

« Le trait de catapulte (...) fournit un TAQ à l'année 52 avant JC (...) pour les couches sous-jacentes à savoir le radier de sol 20292. »

Cette affirmation, qui s'oppose aux précédentes, est sidérante. En effet, les auteurs affirment ni plus ni moins que **le sol sous jacent 20292 est forcément plus ancien**, en tout cas **ne peut être postérieur** (C'est la signification du TAQ Terminus Ante Quem) à **- 52 av J.C.**

Or comme nous venons de le voir, **les archéologues eux-mêmes datent cette couche archéologique (US 20292) de la Tène D2b (-50 à -25) qui ne peut donc être antérieure à -50 conformément à la monnaie « EPAD au guerrier ».**

Et c'est bien ce que reconnaissent les auteurs à la phrase suivante (Rapport 2007 page 27) :

« **L'EPAD au guerrier, type probablement émis entre les années 51/50 et 40/30 avant JC confirme cette attribution à la Tène D2b** ».

	-100	-75	-50	-25	0	10
			-52			
	La Tène D			Augustéen 1, 2		
	D1b	D2a	D2b			
Trait de scorpio		* ?				
US 20289		TAQ -52?]				
US 20294		TAQ -52?]				
Epad au guerrier			[après -50			
US 20292			[TPQ D2b			

Datation des US* et matériels cités plus haut en référence avec la « Détermination des phases récentes de la Tène: le 1^{er} siècle avant J.C. » page 62 du rapport annuel 2002 de l'ARAFa intitulé «Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du fer en Auvergne»

Autrement dit, le projectile tiré en -52 av J.C. s'est fiché dans une fosse creusée dans un sol qui ne peut être antérieur à -51 av J.C !

Il faut préciser que le morceau d'amphore Dressel de typologie 1b, découvert dans la même unité stratigraphique que le trait de scorpion, n'est pas susceptible de dater précisément le comblement de la fosse. En effet, les amphores Dressel 1b ont circulé pendant la quasi-totalité du 1^{er} siècle av.J.C., jusque vers -20/-10 av.J.C.

Le radier de sol (U.S. 20292) dont il est question ci-dessus est perforé d'autres fosses (20293, 20295) (Rapport 2007 page 61).

Or, dans la fosse (U.S. 20295), datée de la Tène D2b (TPQ), (toute proche de celle où se trouvait le trait de scorpion) la couche archéologique qui comble son niveau supérieur (U.S. 20291) a livré 2 fragments de sigillée.

Son remplissage supérieur (U.S.20291) admet (avec un point d'interrogation) un TPQ* augustéen.

Les fosses ayant un même profil géologique (remplies d'un sédiment limoneux), creusées dans un même radier de sol (U.S. 20292), on peut admettre un comblement de ces fosses à peu près contemporain.

Le contexte archéologique montre donc que la datation de ces fosses et surtout leur comblement doit plus se rapprocher de l'ère augustéenne que de la fin de la guerre des Gaules.

Pourtant les auteurs ne concluent pas de cette façon: (Rapport 2007 page 27) :

« La présence d'une monnaie à la légende VANDILOS (type abondamment représenté dans les fossés d'Alésia) ainsi que celle d'une armature de trait de catapulte tardo-républicaine confirme la présence d'un horizon césarien . »

Cette phrase est intéressante à décrypter.

Qu'est-ce qu'un « horizon césarien » ?

Ce n'est en aucun cas une période faisant partie de la chronologie archéologique. Cet « horizon césarien » ne peut de toute façon continuer après - 44 av.J.C., année où Jules César fut assassiné.

Cependant l'irruption dans la démonstration des archéologues, de la monnaie « à la légende VANDILOS » permet de mieux cerner le problème.

On évacue ainsi la monnaie « **EPAD au guerrier** » émise après la guerre des Gaules et on « braque les projecteurs » sur la monnaie « à la légende VANDILOS » dont on est sûr qu'elle a bien circulé pendant la guerre des Gaules.

Par conséquent, du point de vue des archéologues de Merdogne, l'« horizon césarien » correspondrait à celui de la guerre des Gaules (- 58 à - 51 av.J.C.).

Ainsi, à partir d'une seule monnaie (VANDILOS) dont on est certain qu'elle a bien circulé pendant la guerre des Gaules, il peut s'introduire dans l'esprit du lecteur **une confusion entre l'objet et son contexte.**

Parce qu'en effet il faut se reporter à l'inventaire des Unités Stratigraphiques (rapport 2007 page 58) pour savoir dans quel contexte archéologique **cette monnaie « à la légende VANDILOS »** a été trouvée ; et on apprend que celle-ci **a été découverte dans le comblement d'une tranchée de palissade** (dans un autre secteur à quelques mètres).

Et là surprise ! Ce comblement est daté de la Tène D2b/Auguste (- 50 à + 10) !!

On ne peut donc parler d'un horizon de la guerre des Gaules, d'un « horizon césarien ».

Cette façon embrouillée de présenter les choses traduit un manque évident d'arguments scientifiques en faveur d'une datation de ce secteur antérieure à -52 av JC. Cela ne contribue pas à rendre limpide les interprétations et conclusions archéologiques. Et, ce d'autant plus quand on constate que **cette monnaie « à la légende VANDILOS » ne figure pas dans les inventaires des mobiliers du rapport 2007 (page 141) !!**

Quant au trait de scorpion, il est qualifié de tardo-républicain. Il s'agit bien ici d'une période de la chronologie archéologique (Italique et Romaine) qui se finit avec l'Empire, c'est-à-dire au début de la période augustéenne (à partir de -25 av J.C.).

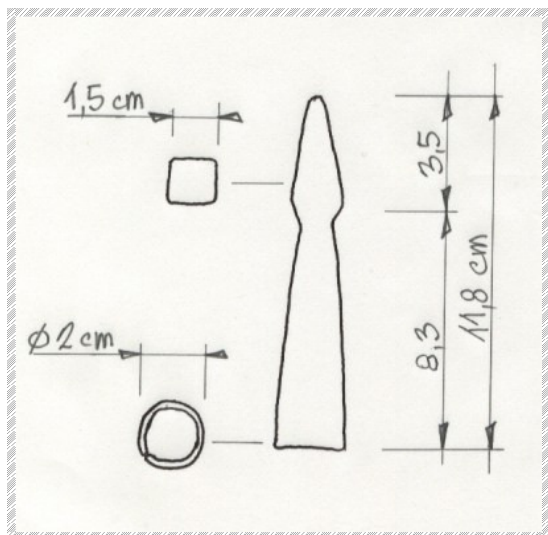
Il ne faut donc pas confondre la période tardo-républicaine avec un vague « horizon césarien » qui n'a pas lieu d'être en archéologie.

On s'étonne également que seulement deux objets puissent suffire à définir un horizon archéologique.

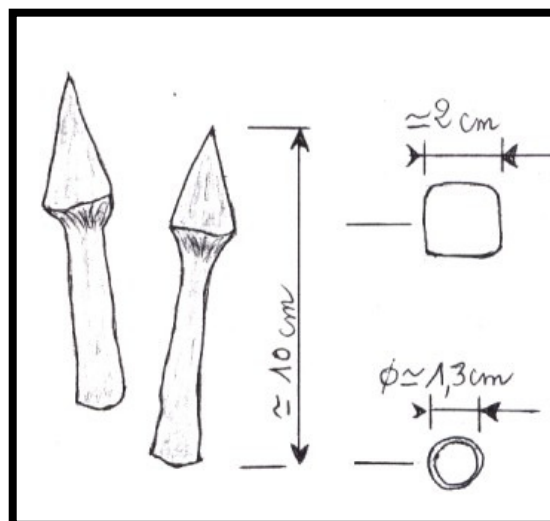
C'est ainsi que l'étude du contexte archéologique révèle de nombreuses contradictions. Les conclusions énoncées paraissent en effet trop affirmatives.

La proximité de l'ancien sondage de 1937-38 et la faible profondeur de sol peuvent **avoir perturbé les couches archéologiques** : les archéologues le reconnaissent eux-mêmes pour certaines zones où ont été trouvés des **éléments intrusifs** (une binette et une capsule de bière) !(sic)(page 28)

Le trait de catapulte ou trait de scorpion



Trait de Gergovie 2007



Traits de La Roche Blanche 1995-96

Le contexte de la fouille ne permettant pas de dater le trait de scorpion avant -50, il serait intéressant d'étudier si sa typologie permet en tout cas de le rattacher à la période tardo-républicaine (qui, nous l'avons vu, ne se finit pas avec la guerre des Gaules).

On peut lire tout d'abord (Rapport 2007 page 25) :

« Cet objet... *s'intègre parfaitement dans la série de ceux retrouvés sur les sites de la guerre des Gaules* ». Puis plus loin, de manière un peu contradictoire (page 124) :

« concernant la typologie de cet objet, il *ne correspond pas à la majorité des pointes de traits de scorio retrouvés sur les sites de la guerre des Gaules qui sont, pour la plupart, pourvus d'une tête pyramidale assez massive et haute* ».

Ce qui est notamment le cas des **deux exemplaires trouvés en 1996 dans les fossés de la colline de la Roche Blanche**, qui sont d'une **typologie différente du trait de catapulte découvert en 2007**.

Ce dernier est une « *pointe en fer massive longue de 11.8cm avec une pointe de 3.5cm pour une largeur de 1.5cm.* » (Rapport 2007 page 124).

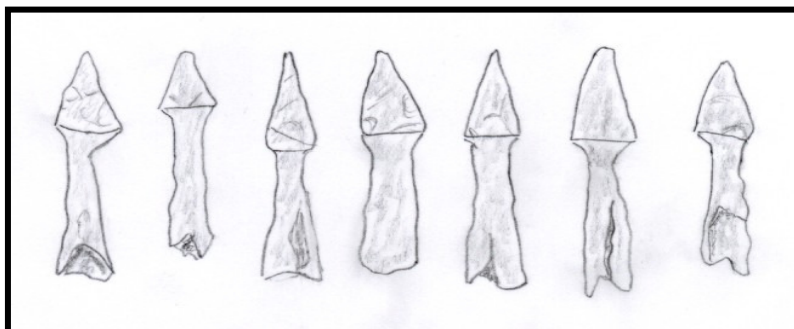
En ce qui concerne, les traits de scorpion du site d' « Alésia » (Sievers page 169) ils sont au nombre de huit.

« À l'exception d'un fer triangulaire, (...) tous les exemplaires appartiennent à un type identique caractérisé par *une pointe détachée atteignant 3cm de largeur.* »

Sur le site de la fontaine de Loulié, au Puy d'Issolud (site officiel d'Uxellodunum), il a été découvert au cours des fouilles anciennes et récentes plusieurs dizaines de traits de catapulte.

Les quelques pièces présentées (page 125 Rapport 2007 fig. 51) comme représentatives des différents types d'Uxellodunum ont elles aussi une tête haute et massive.

Traits d'Uxellodunum



Pourtant, paraît-il,

« *quelques objets* (ndlr traits de scorpio du Puy d'Issolud) *sont sur le plan des mensurations tout à fait comparables à celui découvert à Gergovie* (ndlr découvert en 2007). » (Rapport 2007 page 124)

Pourquoi, alors, ne sont-ils pas représentés dans la figure 51 ?

Les auteurs ajoutent « *qu'il y a une assez grande variabilité dans la morphologie de ces pièces d'artillerie* » (Rapport 2007 page 124).

La typologie du trait ne semble donc pas être un critère suffisant pour dater l'objet.

Plus loin, on peut lire (Rapport 2007 page 127) :

« *L'analyse typométrique conduite sur ces objets montre qu'il existe une tendance nette à l'allongement et à la diminution de la largeur de la pointe (...) de la période césarienne à la période augustéenne* ».

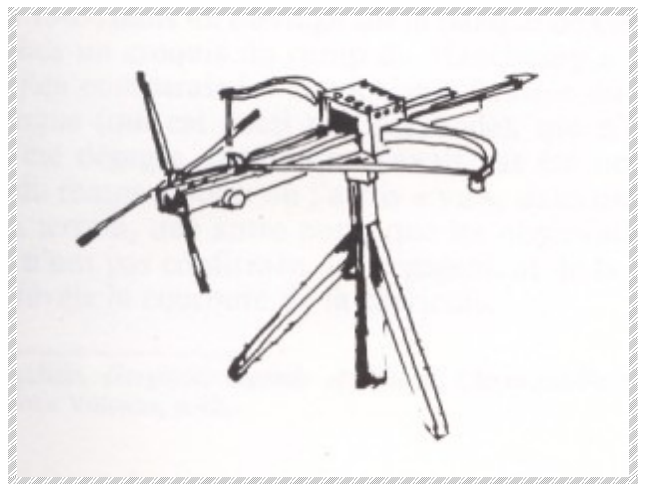
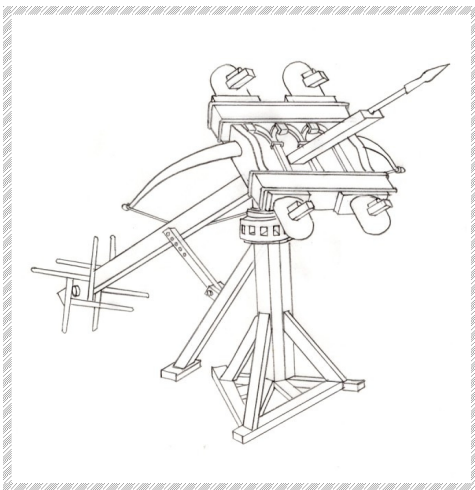
Ce qui confirmerait, suite à la datation des couches archéologiques (voir plus haut) que le contexte de remplissage des fosses a bel et bien un horizon augustéen.

C'est donc un trait de scorpion attribué **de manière arbitraire** à la bataille de Gergovie qui date les unités stratigraphiques (US) sous-jacentes et **non le contexte archéologique** de ces couches qui aurait permis de dire à quelle date le trait a pu se fiché dans la terre.

On assiste à la négation de la méthode scientifique qui se doit de vérifier des hypothèses.

Ici, on érige une « vérité » d'après le dogme « Gergovie à Merdogne ».

Le scorpion (la catapulte)

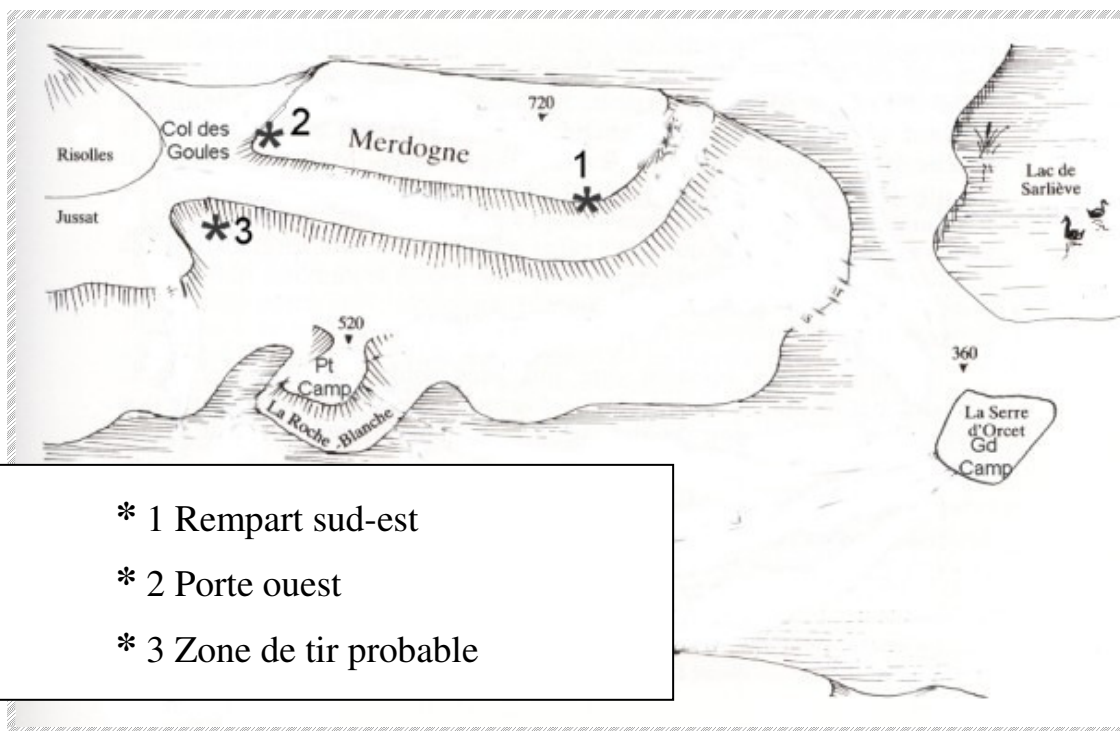


La position et l'orientation du trait permettraient de déterminer l'endroit d'où celui-ci a été tiré et donc où était positionnée la machine.

« *Cet objet a été fiché en terre selon un angle d'environ 70° et orienté au sud* » (Rapport 2007 page 124).

On s'étonne que l'on puisse établir un calcul aussi précis à partir d'un objet que l'on a été obligé d'attacher à un clou pour le faire tenir, soi-disant dans sa position initiale. (Rapport 2007 fig 17 photo 3).

Les auteurs ajoutent (page 124) : « Partant de la position de l'objet au moment de sa découverte, il est possible de retrouver la zone probable d'où le tir a été effectué. En retenant l'hypothèse d'un tir parabolique, méthode qui garantit la portée la plus importante et qui est compatible avec la position dans laquelle a été découverte le trait, on suppose que le tir a été effectué depuis une position située en contrebas du col des Goules (...) »



- * 1 Rempart sud-est
- * 2 Porte ouest
- * 3 Zone de tir probable

Est-il concevable d'imaginer que lors de l'assaut, les soldats romains aient pu amener très rapidement les catapultes en contrebas du col des Goules ?

Dans l'épisode de Gergovie, César, dans le De Bello Gallico, cite les « tormenta » qui avaient été d'un grand secours lors de l'attaque du grand camp par les troupes de Vercingétorix. « tormenta » désigne toutes machines fonctionnant à l'aide de la torsion d'une corde, aussi bien les balistes que les scorpions.

Le scorpion, lui-même, est bien attesté lors du siège d'Avaricum (bataille précédant celle de Gergovie) dans un passage où César rend hommage au courage des gaulois sacrifiant leur vie pour défendre leur ville.

(BG , VII, XXV, Traduction Maurice Rat- Ed.GF Flammarion 1964)

« Il y avait, devant la porte de la ville, un gaulois qui jetait dans le feu, en direction de la tour, des boules de suif et de poix qu'on lui passait de main en main : un trait de scorpion l'atteignit mortellement au flanc droit et il s'affaissa sur lui-même. Un de ses voisins, enjambant son cadavre, le remplaça dans sa besogne, il périt de même frappé à son tour par le scorpion. »

Il s'agit dans le premier cas d'utilisation défensive et dans le second, d'utilisation à partir d'ouvrages militaires. A aucun moment, dans le De Bello Gallico, César ne parle d'utilisation du scorpion dans une bataille de mouvement.

La réponse est donnée par le spécialiste français de l'armement romain, Michel Feugère (Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive. Editions Errance. 1993, 2002 page 215) :

« La petite catapulte mise au point à la fin du Ier siècle et utilisée pour la première fois par Trajan contre les Daces est pourvue d'enroulement facilement démontable (...) Cette catapulte « de campagne » apparaît en tant que nouveauté sur la colonne trajane. (...) »

Auparavant, durant les campagnes militaires, les machines de guerre devaient être démontées et transportées comme les projectiles par des bêtes de somme. (...) La catapulte tardo-républicaine, à cadre de bois (...) est en effet une machine pesante et encombrante »

Pour information, Trajan a été empereur entre 98 et 117 ap. JC, les guerres d'annexion d'une partie de la Dacie ont eu lieu en 101 et 106 et la colonne Trajane date de 113.

Nous sommes exactement un siècle et demi après la bataille de Gergovie.

A l'époque de Jules César, pendant la guerre des Gaules, les scorpions (catapultes) mobiles n'existaient donc pas !

Et les archéologues de Merdogne de nous distiller une de ces phrases alambiquées dont ils ont le secret (afin d'essayer de surmonter leurs contradictions) :

« Souvent considérés comme des éléments fixes installés derrière des retranchements, les reconstitutions réalisées montrent au contraire qu'il peut s'agir de pièces mobiles portées à dos d'homme ou sur des chars (comme figuré sur la colonne trajane) » (Rapport 2007 page 124).

On prend ainsi comme preuve d'évènements s'étant déroulé en -52 av JC un élément datant d'un siècle et demi plus tard.

Et d'ajouter : *« Cette découverte permet de supposer que lors de l'assaut de l'oppidum, la progression des légionnaires a été couverte par des tirs d'artillerie ce qui semble assez logique compte tenu de la position particulièrement défavorable en cas d'une attaque frontale ».*

La bataille de Gergovie ne constitue pas une « attaque frontale » mais un assaut par surprise après mouvements de diversion. Mais il est vrai que **dans la nouvelle reconstitution de « la bataille de Merdogne »** (un poème...), **la diversion et l'assaut ont lieu au même endroit !!!** (explication de ce poème dans un prochain numéro de la Chronique).

Le rempart construit « à la hâte » ou « dans l'urgence »



Il y a deux ans sans même attendre la fin de la campagne de fouilles 2006 et l'analyse scientifique des données archéologiques, le responsable des fouilles, Thomas Pertlwieser, annonçait triomphalement dans un article intitulé « *Des fouilles déterminantes à Gergovie* » :

« En fait, c'est la structure même du mur qui nous renseigne le plus. Elle est en pierre sèche. (...) Visiblement, les murs ont été réalisés dans l'extrême urgence. (...) Ces constats corroborent parfaitement les écrits de César lorsqu'il décrit les préparatifs de la bataille de Gergovie. (...) Les vestiges archéologiques et littéraires se recourent de manière éloquente. » (journal Info du 19/06/06)*

Le même jour, dans le quotidien La Montagne, il déclarait : *« La fortification était plus importante que prévue et le matériel de construction provient des carrières locales. Toutes ces observations correspondent aux récits de Jules César dans son document « la Guerre des Gaules. »*

Ces déclarations faites « à chaud » étaient confirmées dans le Rapport de fouilles 2006 (page 64) :

« Ces observations de l'existence de réfections (réalisées dans l'urgence) rappellent deux passages de la Guerre des Gaules dans lesquels César évoque des travaux défensifs réalisés dans la partie ouest des retranchements gaulois. »

Puis encore dans le Rapport de fouilles 2007 (page71) (comme si on n'avait pas bien compris... !):

« Ces observations qui montrent clairement l'existence de phases de réfections (**réalisées dans l'urgence ?**) renvoient **peut-être aux deux des commentaires de César** dans lesquels il évoque des travaux défensifs réalisés dans la partie ouest des retranchements gaulois. »

On appréciera particulièrement « **le point d'interrogation** » et le « **peut-être** » ajoutés à la même phrase. Faut-il mettre cela sur le compte d'une « crise d'objectivité scientifique passagère » ?

Si plus on étudie, moins on est sûr, c'est que l'hypothèse de départ n'était pas forcément bonne et n'avait pas en tout cas, à être posée, les éléments permettant de la formuler n'étant pas suffisants !

Reportons nous donc au texte du De Bello Gallico, pour vérifier les écrits de César :

« Les ennemis craignaient beaucoup pour cet endroit et sentaient que si les Romains, maîtres d'une des collines, prenaient l'autre, ils seraient presque bloqués et empêchés de sortir et aller au fourrage, **pour fortifier cette position** Vercingétorix avait appelé toutes ses troupes. » (BG livre VII, XLIV)

« Cependant ceux des gaulois qui s'étaient rassemblés de l'autre côté de la place forte (...) pour y faire **des travaux de défense...** » (BG livre VII, XLVIII)

César emploie les termes latins « **muniendum** » du verbe munio, is, ere et le nom commun « **munitio** » de munitio, onis. Ces deux mots de même racine font référence à des travaux de terrassement, de fortification dans un sens général.

Contrairement à ce que déclare Thomas Pertlwieser (voir plus haut en *), **César ne nous parle pas dans ces passages de rempart, de construction et de réfection de murs en pierre sèche**, encore moins de la partie ouest.

Quand il veut évoquer des murs défensifs en pierre sèche, César emploie des termes plus précis.

Par exemple, entre les deux passages cités ci-dessus, dans le paragraphe XLVI, lors de l'assaut de l'oppidum :

« A mi-colline (...) les gaulois avaient construit un **mur d'énormes pierres**, haut de six pieds... »

(6 pieds = environ 1,80m) «... ex **grandibus saxis** sex pedum **murum**... »

Autre exemple, à Alésia, César indique que les troupes gauloises étaient positionnées en dehors de l'enceinte de l'oppidum proprement dit :

« Au pied du mur, toute la partie de la colline qui regardait l'orient était couverte de troupes gauloises, et en avant elles avaient ouvert **un fossé** et élevé **une muraille sèche** de six pieds de hauteur »

« **fossam** que et **maceriam** in altitudinem VI pedum »

Ici, César emploie le terme de « **maceriam** » de « **maceria** » qui signifie un mur de clôture en pierre sèche.

Ainsi, **César utilise différents mots ou expressions quand il veut décrire des ouvrages de fortification en pierre sèche**. Il est évident que pour un militaire d'expérience comme lui, rompu aux travaux de défense, le mur de grosses pierres de Gergovie n'était pas comparable dans son apparence et sa construction à celui d'Alésia ; et à cette occasion il n'a pas employé le terme de « **maceria** ». De plus, dans ce dernier passage, César emploie le terme « **fossam** » de « **fossa** », fossé ce qui montre bien sa précision quand il veut décrire un ouvrage défensif particulier.

En ce qui concerne les fortifications en question, César ne les a pas vues directement mais en a été, comme il l'écrit, renseigné par des transfuges. Il a certainement employé des termes généraux pour signifier que **les travaux de fortification désignaient aussi bien des fossés, des levées de terre, des remparts de natures diverses et autres ouvrages défensifs...** ; bref, tout un ensemble défensif.

A Merdogne, les travaux défensifs de la partie ouest ne se composent que du seul rempart ; si César avait voulu décrire celui-ci (en pierre sèche), comme proposé par les archéologues, il n'est pas douteux qu'il l'eut fait aussi bien que dans les deux exemples cités ci-dessus.

Ainsi, on voit, à travers cet exemple, les méthodes des inconditionnels de Gergovie à Merdogne. On dit le texte césarien peu précis, laconique, impropre à résoudre le problème de la bataille de Gergovie. Il ne pourrait pas permettre une restitution exacte de la topographie du site, des mouvements de troupe pendant la bataille (malgré les savantes démonstrations de Paul Eychart).

Un exemple parmi tant d'autres : on n'accorde pas foi à la locution « *e regione* » qui indique que le grand camp, le petit camp et l'oppidum étaient alignés. Cette idée soutenue par Paul Eychart et d'éminents latinistes comme Michel Rambaud est pourtant démontrée de manière irréfutable par Yves Texier dans sa thèse monumentale consacrée à l'identification du site de Gergovie. (La question de Gergovie, 1999).

Ainsi, on ne croit pas le De Bello Gallico dans ses grandes lignes mais on le sollicite dans ses moindres détails pour lui faire dire ce que justement il ne dit pas.

Ceci démontre une volonté certaine de déformation du texte césarien afin de l'adapter au site de Merdogne. Le raisonnement ne se fait pas a posteriori, après analyse des données archéologiques pour proposer une datation, il se décide a priori... Que ce soit pour le trait de catapulte ou le mur « construit dans l'urgence », ces éléments sont priés de se plier au dogme « Gergovie à Merdogne » !

Nous avons donc vu au sein du même rapport des contradictions flagrantes, parfois au sein d'un même paragraphe dans des phrases qui se suivent.

Force est de constater que malgré le matraquage médiatique, les résultats sont loin d'être convaincants. L'objectif officieux qui était avant tout de retrouver les murs de fortification datant de l'époque du siège de Gergovie ne semble pas atteint.

En effet de 2001 à 2005, aucun élément ne fut trouvé en rapport avec la conquête césarienne :

Sur le secteur sud-est, succédant à un rempart beaucoup plus ancien (6^{ème} siècle) ne fut trouvé **qu'un mur datant des environs de -30 av JC. Le mur de - 52 av JC avait « disparu »**. Les résultats attendus n'étaient pas au rendez-vous.

En 2006, dans le secteur sud-ouest, on se contenta d'un mur soi-disant construit «dans l'urgence»; on s'efforça alors de trouver un passage du De Bello Gallico pouvant y faire penser.

Puis, miraculeusement en 2007, un élément de mobilier, un trait de catapulte apparut. Il datait, évidemment de -52 av J.C. et se rapportait forcément à la bataille de Gergovie.

Alors, peut-on se contenter de si peu pour pouvoir clamer que ce sont là des preuves éclatantes ?

Cette attitude traduit une gêne chez les archéologues devant un site qui ne veut décidément pas se plier à leurs exigences.

Il est vrai que les archéologues peuvent subir une certaine pression de la part d'autorités nationales et décideurs locaux qui exigent des « résultats ».

En effet, **la Gergovie de Simeoni et de Napoléon III est devenue maintenant celle de l'Office du tourisme :**

Objectif « Gergovie grand site de France » (à Merdogne !!), études confiées à trois cabinets d'étude privés pour la mise en valeur des vestiges archéologiques, la création d'un nouveau musée !

Et tant pis si les couches les plus récentes se trouvent sous les plus anciennes, ou si un rempart soi-disant « construit à la hâte et confirmant César » n'est pas décrit dans le texte césarien.

Et tant pis si la ville gauloise n'est toujours pas trouvée parce que n'ayant jamais existé.

En tout cas, il reste beaucoup de questions (passionnantes) qui dépassent le seul problème de **la bataille**.

Qu'était réellement **la Gergovie de César**?

Où se trouvait la « métropole des Arvernes », **la Nemossos de Strabon**?

Quelle était l'organisation du riche territoire arverne, et particulièrement du bassin clermontois avant la fondation d'**Augustonemetum** ?

C'est seulement en engageant des campagnes importantes de fouilles archéologiques (comme à Gondole ou Corent) sur l'oppidum des Côtes de Clermont (et ses « dépendances », notamment le secteur de Trémonteix) ainsi que sur d'autres sites de la plaine de la Limagne que l'on pourra élucider ces captivantes questions.

Bibliographie :

César, « La guerre des Gaules »

Traduction, préface et notes par Maurice Rat (GF Flammarion – 1964)

César, « La guerre des Gaules » livres V – VIII

Texte établi et traduit par L.A. Constans en 1926 (Paris – les Belles lettres – 2000)

Deberge Y. (et alii), « Détermination des phases récentes de la Tène : le 1^{er} siècle av. J.C. »

(pages 62 – 98 dans Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second Age du Fer en Auvergne) (ARAFA – Mirefleurs – 2002)

Feugère M., « Les armes des Romains de la République à l'Antiquité tardive »

(éditions Errance – 1993, 2002)

Garcia M., Deberge Y., Pertlwieser T., « Gergovie, oppidum arverne »

(pages 28 – 31 dans l'Archéologue Archéologie Nouvelle N° 95 Avril- Mai 2008)

Gilbert F., « Le soldat romain à la fin de la République et sous le Haut-Empire »

(éditions Errance - 2004)

Guichard V., « Uxellodunum le dernier combat »

(pages 22 – 26 dans l'Archéologue Archéologie Nouvelle N° 60 Juin – Juillet 2002)

Guichard V., Leguet D., Malacher F., Tourlonias D., Notice « 302–la Roche-Blanche »

« Plateau de Gergovie ou de Merdogne » pages 267-290

(dans Carte Archéo de la Gaule- le P d D 63/2 par M. Provost et C. Mennessier-Jouannet)

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres / Maison des Sciences de l'Homme 1994)

Pertlwieser T. et Deberge Y., « Gergovie 2006 / Recherches sur les fortifications de l'oppidum »

Fouille du rempart sud-ouest et de la Porte Ouest (mai/juin 2006)

Rapport intermédiaire de fouille pluriannuelle (2005 – 2007)

(ARAFA /SRA Auvergne, Mirefleurs/Clermont-Ferrand, mars 2007)

Pertlwieser T. et Deberge Y., « Gergovie 2007 / Recherches sur les fortifications de l'oppidum »

Fouille du rempart sud-ouest et de la Porte Ouest (mai/juin 2007)

Rapport intermédiaire de fouille pluriannuelle (2005 – 2008)

(ARAFA /SRA Auvergne, Mirefleurs/Clermont-Ferrand, février 2008)

Sievers S., « Les armes d'Alésia » pages 121 – 209 et « Catalogue des armes » pages 211 – 291

dans « Alésia – Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997) » (M. Reddé et S. Von Schnurbein – Tome 2 le matériel

(Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres- Diffusion de Boccard- Paris 2001)

Lamentable ! ...

Des irresponsables viennent de plus en plus fréquemment déverser sur les Côtes, gravats, mobilier divers, pire des plaques en fibro ciment devant être traitées par des entreprises spécialisées (amiante). Ces décharges sauvages sont faites en toute impunité, très certainement par des riverains profitant de la proximité et de l'absence de protection de cet espace naturel. L'ASCOT aimerait bien connaître les auteurs de ces incivilités pour donner suite...



Dérapiage.

Lors des visites commentées (le 14/06/08) des fouilles des fortifications de la partie ouest de l'oppidum de Gergovie, devant le scepticisme d'un visiteur contestant les interprétations (à partir du Bello Gallico) peu convaincantes mais aussi les acquis archéologiques (absence de ville gauloise, pas d'alignement « e regione » oppidum-petit camp-grand camp, petit camp exigü pour 2 légions, double fossé pas attesté) le guide ne put que répondre que « nier les fossés c'était comme nier la Shoah ! ».

Cette réplique pour le moins choquante (à quelques centaines de mètres du monument érigé en mémoire aux étudiants victimes de la barbarie nazie) fut vite retirée par son auteur devant les réactions du contradicteur et de l'assistance.

Cela démontre un certain manque de sang-froid, peut-être expliqué par un manque d'arguments... Cette attitude (agacement) prouve également que contrairement à ce qui est dit, écrit à longueur d'articles par les médias, **le problème de la localisation de Gergovie n'est pas aussi réglé qu'on veut bien l'affirmer...**

Les journées du patrimoine

Comme chaque année, les journées du patrimoine sont prévues le 3^{ème} week-end de septembre.

A cette occasion, nous organisons la visite du site archéologique des Côtes le dimanche 21 septembre à 15 heures.

Rendez vous à 14 h 30 à la tour hertzienne en empruntant la route d'accès depuis le cimetière de Durtol. Durée approximative de 2 heures.

Parlez en à vos amis qui ne connaissent pas encore cet espace de promenade riche en d'histoire.

Forum des associations.

Le forum des associations organisé par la ville de Clermont se tiendra le samedi 27 septembre après midi ainsi que la journée du dimanche à Polydôme place du 1^{er} mai.

Comme d'habitude, l'ASCOT tiendra un stand avec les dernières informations sur tout ce qui concerne l'archéologie et l'environnement.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ASCOT téléphone 04 73 37 12 91.

La Chronique.

Merci aux personnes qui nous ont communiqué leur adresse Internet, cela nous permet de réduire nos dépenses.

Bulletin d'abonnement à **"La Chronique de l'Oppidum"**
à retourner à
ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l'ASCOT

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)